



POUVOIR D'ACHAT : UNE PRIORITÉ DE SUD-SOLIDAIRES

Lors du tchat du 1er Juillet 2021, la direction répondait:

" Nous avons déjà communiqué sur le fait que nous ne verserions pas de prime Macron. "

ET POURTANT

- Les résultats financiers et commerciaux de l'année 2020 justifient d'une réelle implication des salariés, d'une adaptation des salariés aux contraintes des marchés et aux conditions de travail imposées par la crise sanitaire.

-La rémunération de base de 2020 (salaire de base) des salariés BPL est toujours la plus basse des caisses d'épargne.

- Le résultat net/ETP est de 39,5K€ en CEBPL contre 37K€ pour le reste des Caisses d'Epargne.

- Le niveau de distribution d'intéressement participation est en fort recul passant de 9% en 2019 à 7,5% en 2020, quand la moyenne des Caisses d'Epargne est à 13%.

VERSEMENT D'UNE PRIME!

SUD-Solidaires demande une juste répartition de la richesse créée sur l'exercice 2020, une juste reconnaissance de l'investissement des salariés pendant la crise sanitaire et la revalorisation du pouvoir d'achat par le versement d'une prime!

REJOIGNEZ SUD-SOLIDAIRES BPCE
SUD-Solidaires CEBPL 319 Rte de Vannes 44 800 ST HERBLAIN



02 72 20 34 87